



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

La colline de Rougemont

La colline de Rougemont est le point culminant d'Eure-et-Loir (285 mètres). On peut atteindre le sommet à pied pour y admirer les paysages de la vallée de la Berthe, affluent de l'Huisne.

Le Perche est une zone de transition géologique entre le bassin parisien et le massif armoricain. C'est une étroite avancée du plateau d'argile à silex qui termine la Beauce s'étendant à l'est. À l'ouest, la fragmentation du plateau en nombreux vallons forme les collines du Perche nogentais. La vue s'étend sur Argenvilliers.

Le château d'Oursières

Le château est une demeure classique du XVII^{ème} siècle, construite par la famille de Mauduison. Des tourelles marquent les limites du parc qui s'ouvre sur une grille de fer forgé portant la lettre M, qui a toujours été l'initiale du nom du possesseur.

Le manoir de Bure

Le manoir a conservé une partie en pans de bois. La légende raconte que la Dame de Riants, châtelaine de Bure, était si méchante et arrogante que, par punition du ciel, elle enfla tant que son cercueil ne put passer la porte de l'église de Vichères.

Le manoir de la Manorière

Admirablement situé à flanc de coteau, le manoir domine la vallée de la Berthe. La demeure d'habitation du XV^{ème} siècle (inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques) se remarque par ses fenêtres à meneaux aux barreaux de fer. C'est du côté de la cour intérieure que l'édifice a la plus belle allure, malgré les remaniements apportés en cinq siècles. La façade est encadrée de tours rondes, celle de gauche a gardé une très belle bretèche.



ACCÈS

Autoroute A 11 « L'Océane », sortie Brou / Nogent-le-Rotrou (11 km), puis D 955 et D 112.

RN 10 Chartres, D 921 Bailleau-le-Pin, D 30² Thiron-Gardais, D 5, puis D 368 et D 371³



HÉBERGEMENT / RESTAURATION



Meublés de tourisme à Vichères et dans les environs
Hôtels à Vichères (lieu-dit l'Ambition), Thiron-Gardais et Nogent-le-Rotrou

Camping à Nogent-le-Rotrou

Restaurant à Vichères

Ravitaillement à Nogent-le-Rotrou et Thiron-Gardais



CHARTRE DU RANDONNEUR

-  Ne pas s'écarter des chemins balisés
-  En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
-  Respecter la nature et la propriété privée
-  Ne pas abandonner ses détritiques
-  Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
-  En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
-  Prendre garde aux vipères
-  Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
-  Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.

Comité Départemental du Tourisme

02 37 84 01 00

www.123randonnee.fr

infos@123randonnee.fr

OT de Nogent-le-Rotrou

02 37 29 68 86

www.nogentlerotrou-tourisme.fr

contact@nogentlerotrou-tourisme.fr

SI de Thiron-Gardais

02 37 49 49 49

si@perchethironnais.com

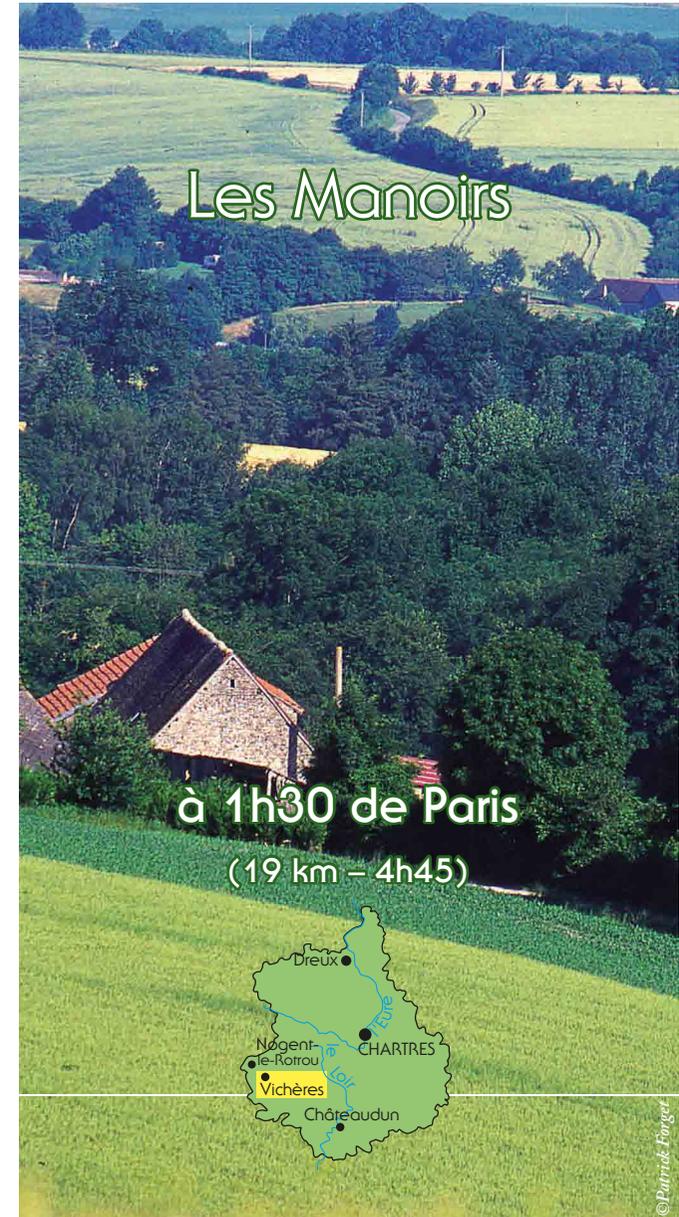
www.perchethironnais.com

VICHÈRES

Parc naturel régional du Perche



Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME



Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Vichères
Les Manoirs
 19 km – 4h45
 Circuit adapté à la randonnée VTT

-  OT/SI
-  Parking
-  Commerces
-  Restaurant
-  Hébergement
-  Camping
-  À voir



Départ : La butte de Rougemont.

En regardant la butte de Rougemont, prendre la route à droite pendant 1 km.

1 km : Au carrefour "Les Quatre Vents", tourner à droite vers Argenvilliers et suivre la petite route.

2,5 km : Au carrefour des quatre routes, continuer vers Argenvilliers sur 200 m, puis tourner à droite dans le chemin qui mène à la Grande Véronnière. Longer la ferme et, 250 m plus loin, prendre le chemin à gauche. À la sortie de la lisière du bois, continuer tout droit dans le chemin de terre, même s'il est labouré (c'est un chemin communal) pour retrouver à 20 m le chemin herbeux.

4 km : En bas du chemin, prendre la route à gauche et passer devant le château d'Oursières. Au calvaire, tourner à droite et passer devant la ferme du Tertre. À 100 m, prendre le chemin de droite, puis descendre tout droit. Au carrefour, tourner à gauche en direction du "Moulin Guillaume".

7 km : Au lieu-dit "Chauveau", prendre à gauche le chemin qui monte à la Houdemerie et continuer tout droit jusqu'à la route. Tourner à droite et passer Gratteloup. Prendre le chemin goudronné à droite qui passe à Beauchène. Continuer tout droit et descendre jusqu'à Chauveau. Tourner à gauche, passer l'Épinay et continuer tout droit.

10 km : Au lavoir communal, descendre à gauche, contourner le plan d'eau par la gauche (passage humide), franchir la passerelle sur la Berthe et atteindre une haie. Tourner ensuite à gauche le long de la haie pour effectuer le tour des plantations (pente assez forte plus loin à droite en montant sur le coteau). Longer la plantation sur le coteau et redescendre à droite vers le plan d'eau. Tourner à gauche pour rejoindre la route. Continuer cette route à gauche qui contourne Vichères. Au carrefour, tourner à gauche sur la D 112', puis à gauche dans le chemin. Le suivre jusqu'à la route.

12,5 km : À la D 955 (attention), tourner à droite, puis de suite à gauche. Continuer ce chemin qui bifurque à droite et longer la haie jusqu'à la D 371'. Tourner à gauche, puis à droite et suivre la petite route qui continue en chemin jusqu'à la Cave. Tourner à gauche dans le chemin jusqu'à la route que l'on emprunte à gauche sur 250 m.

15 km : Tourner à droite et suivre la D 371'. Passer la Grande Vove et continuer tout droit à la Petite Vove. Dans la Borde aux Méréelles, prendre à droite le chemin qui monte. Au bout de 300 m, tourner à gauche et continuer tout droit jusqu'à la route.

18,5 km : Prendre la route qui monte à gauche vers Rougemont.

19 km : Arrivée. 